



# CINQ LITRES du Mans Auto DEUX LITRES Moto 35<sup>ème</sup> édition dimanche 8 avril 2018



MANIFESTATION FESTIVE pour Autos construites (ou de type) avant 1945, pour Motos construites avant 1969, parade pour autos de 1945 à 1978 et pour motos de 1969 à 1978

Trois parades séparées :

- 14h30 : Deux Litres pour motos construites avant 1969.
- 15h30 : Cinq Litres pour autos construites (ou de type) avant 1945.
- 16h30 : Parade de voitures des années 45-78 et de motos anciennes des années 69-78.

Chacune d'elles emprunte un parcours urbain de 1300 mètres fermé à la circulation habituelle et surveillé par des signaleurs.

Le nombre de participants est limité à 50 par animation.

Ces parades permettent de récompenser notamment les meilleures restaurations, l'harmonie et la moindre consommation.

Montant de l'inscription :

Il comprend 1 plaque par véhicule et 0, 1 ou 2 bracelets repas suivant l'option que vous aurez payée. Des repas supplémentaires à 23 € et des repas enfant (jusqu'à 10 ans) à 9 € sont possibles.

Voir les bulletins d'inscription.

Le bracelet donne accès à la salle du Forum derrière les Jacobins pour la remise des prix et le verre de l'amitié offert par la ville du Mans à partir de 18 h.

Inscription avant le 1<sup>er</sup> mars 2018 uniquement par courrier postal à

Cinq Litres et Deux Litres du Mans  
CAR Le Mans  
276 Boulevard Demorieux 72100 Le Mans  
Téléphone portable de Sylvain : 06.09.63.38.84



Ce qu'il faut savoir pour le dimanche 8 avril 2018 :

Arrivée des véhicules à partir de 9 h mais avant 11 h 30.

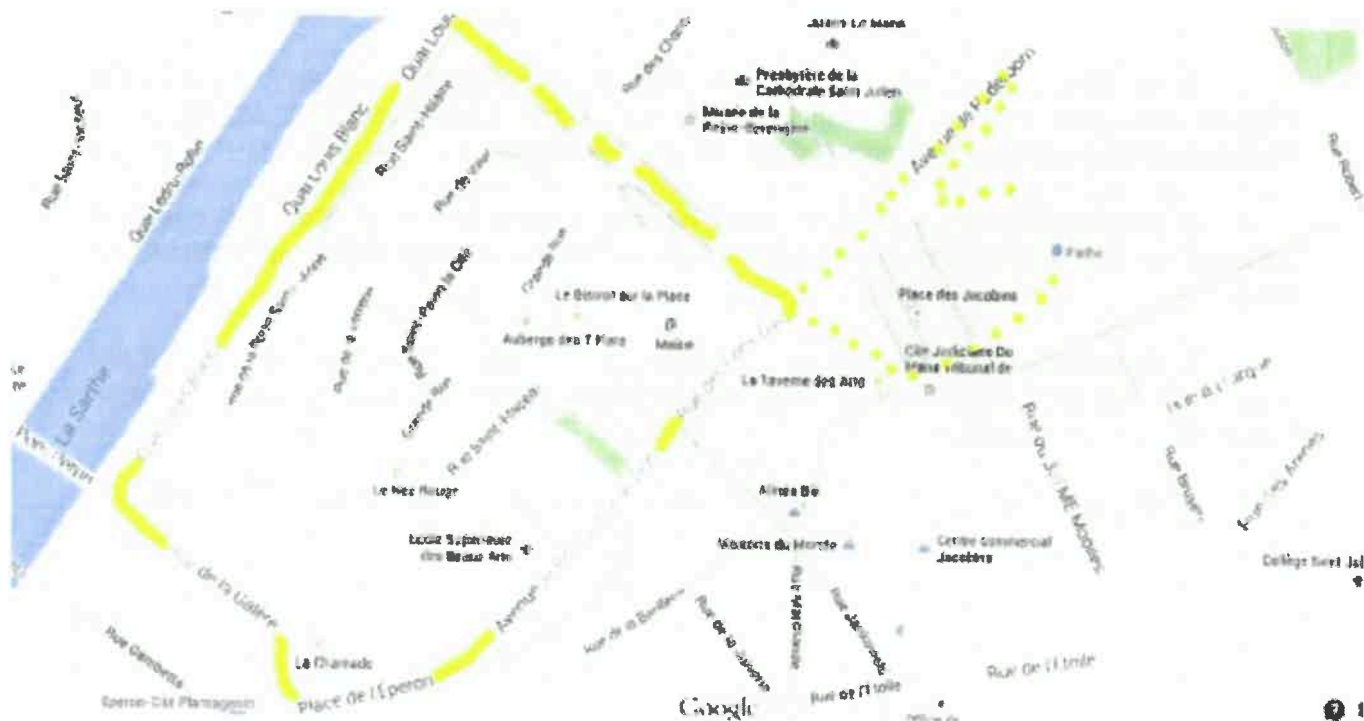
Le lieu vous sera donné avec le bulletin de confirmation d'inscription.

A l'accueil, lors de la remise de votre dossier, vous devrez être en mesure de présenter votre permis de conduire, votre carte grise et le CT l'auto si besoin.

A l'inscription, vous aurez joint la copie du certificat d'assurance. Sans ce document, pour des raisons de sécurité, la participation de votre véhicule ne sera pas possible.

C'est grâce à nos partenaires qui nous confient des budgets publicitaires que nous pouvons organiser l'ensemble de ces animations. Les participants devront respecter les consignes d'affichage publicitaires : plaque, autocollants sur verres ou chromes. Ils devront être courtois, prudents et respectueux des réglementations en vigueur, notamment l'interdiction de fumer sur les parcs de stationnement des voitures et des motos.  
Le non-respect entraînera l'éviction.

Un vin d'honneur sera offert par la Ville du Mans à partir de 18h à la salle du forum derrière les Jacobins.



# RETRO MOTOCYCLETTES SARTHOISES

## LES DEUX LITRES DU MANS

Dimanche 8 avril 2018

Date limite d'inscription 1<sup>er</sup> mars 2018

Nom et prénom du conducteur : .....

Je souhaite engager la moto :

Marque : .....

Type : .....

Cylindrée : .....

Année modèle : .....

Immatriculation : .....

Assurance : .....

N° de police : .....

N° permis de conduire : .....

Engagement :

Pour une moto 18 € sans repas : .....

Pour une moto 33 € comprenant 1 repas : .....

Ou pour un side-car 50 € comprenant 2 repas : .....

Repas supplémentaire à 23 € x ..... = .....

Repas enfant jusqu'à 10 ans : 9 € x ..... = .....

Total : .....

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR et copie de l'assurance du véhicule à envoyer pour courrier postal pour le 1<sup>er</sup> mars 2018

Le pilote doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

La machine engagée doit être en conformité avec la loi (bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance : envoyer le certificat d'assurance) et posséder un extincteur en état.

Les motards doivent porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants homologués.

Nous ne fournissons pas de tuyaux ni de support.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

**Il est interdit de fumer sur les parcs.**

Les dossiers incomplets ou présentant des erreurs ou des omissions flagrantes ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : ..... e-mail : .....

certifie les informations ci-dessus exactes et posséderai les documents et matériels prévus.

Signature

# CLUB DES AMATEURS D'ANCIENNES RENAULT RETRO MOTOCYCLETTES SARTHOISES

**PARADE 1945-1978**

**AUTOS & MOTOS**

**Dimanche 8 avril 2018**

**Date limite d'inscription 1<sup>er</sup> mars 2018**

Nom et prénom du conducteur : .....

Je souhaite engager  la voiture  la moto :

Marque : .....

Type : .....

Année modèle : .....

Immatriculation : .....

Assurance : .....

N° de police : .....

N° permis de conduire : .....

**Engagement pour :**

- un véhicule 18 € sans repas : .....

- un véhicule 30 € comprenant 1 repas : .....

- un véhicule 50 € comprenant 2 repas : .....

- repas supplémentaire 23 € x ..... = .....

- repas enfant jusqu'à 10 ans : 9 € x ... = .....

Total : .....

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR et copie de l'assurance du véhicule à envoyer pour courrier postal pour le 1<sup>er</sup> mars 2018

Le pilote doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

Le véhicule engagé doit être en conformité avec la loi : bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance

(envoyer la copie du certificat)

et posséder un extincteur en état.

Les motards doivent porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants homologués.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

**Il est interdit de fumer sur les parcs.**

Les dossiers incomplets ou présentant des erreurs ou des omissions flagrantes ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : ..... e-mail : .....

certifie les informations ci-dessus exactes et posséderai les documents et matériels prévus.

Signature